

Rwanda, mémoire d'un génocide - "Cela peut arriver de nouveau"

Soumis par Sylvain Marcelli
07-11-2000

Primo Levi a écrit en 1958, à propos de l'holocauste : « Si une chose est certaine en ce monde, c'est assurément que ça ne nous arrivera pas une deuxième fois ». En 1986, il écrit : « C'est arrivé, cela peut donc arriver de nouveau ; tel est le noyau de ce que nous avons à dire. Cela peut se passer, et partout ».

C'est arrivé au Rwanda entre avril et juillet 1994. Un génocide patiemment préparé depuis les années cinquante a tué de 800 000 à 1 million d'hommes, de femmes, d'enfants, qui avaient le tort, aux yeux des extrémistes du « Power Hutu » d'être Tutsis ou d'être des amis des Tutsis. 800 000 personnes ont été éliminées dans un pays qui compte une population totale de 7 millions d'habitants. Ce génocide a été un génocide de proximité : ce sont des voisins, des amis, des parents parfois qui ont assassiné. A la machette. En se fiant souvent aux cartes d'identité qui portaient la mention « Tutsi » ou « Hutu », parce que la différence ne se voit pas toujours à l'oeil nu. La masse des exécutants a été encadrée par l'Eglise, les intellectuels, les journalistes, les médecins... Le but avoué était que tous les Hutus trempent dans le crime. Les Hutus qui ont refusé de tuer ont été massacrés.

La machine à tuer

Ce génocide a été déclenché par l'assassinat dans des circonstances qui restent obscures du président rwandais Habyarimana le 6 avril 1994. Les historiens et les journalistes cherchent encore les responsables de l'attentat qui a abattu l'avion de Habyarimana : les Hutus extrémistes qui trouvaient que le président était devenu trop mou, alors qu'il préparait depuis des années le génocide ? les forces tutsies en exil qui voulaient précipiter la fin du régime pour prendre sa place ? Quelle que soit la réponse, on peut penser que le génocide aurait eu lieu de toutes façons. Prémédité, organisé, il n'attendait qu'un prétexte pour se déclencher.

Le génocide est arrêté par l'invasion des forces tutsies en exil en juillet 1994. Le Front patriotique rwandais (FPR) a pris le pouvoir à Kigali le 19 juillet et installe un gouvernement pluriethnique. En devenant l'homme fort du pays, Paul Kagame, actuel président du pays, fait couler le sang. Ses forces armées commettent des crimes de guerre, dans l'ivresse de la conquête ou par vengeance.

Des milliers de Hutus ont trouvé refuge dans le Zaïre de Mobutu, pays voisin. Parmi eux se trouvent les responsables directs du génocide. Ceux-ci continuent à entretenir la haine au milieu des camps humanitaires, en diffusant leur discours raciste, en entraînant leurs milices et en détournant l'aide internationale. Leur but avoué est de revenir finir le « travail » et de renverser le régime de Kagame. Les camps sont devenus le « sanctuaire d'une revanche annoncée » comme écrit l'historien Jean-Pierre Chrétien (dans la revue Esprit, août-septembre 2000).

A l'automne 1996, alors que les bandes armées téléguidées par les chefs du Hutu Power en exil tuent des Rwandais Tutsis et approchent jusqu'à moins de 50 km de la capitale, Kagame décide d'en finir avec les camps. Son armée intervient et oblige 350 000 à 500 000 réfugiés au retour. Cette action militaire marque le début de la conquête du Zaïre avec Kabila, qui aboutit à la chute de Mobutu. En 1998, le gouvernement rwandais réprime la guérilla qui agite le nord-ouest du pays. Le régime renforce son armée (50 000 hommes) et plonge dans une dérive sécuritaire. Aujourd'hui, le gouvernement est dénoncé par Amnesty International pour des crimes de guerre, des arrestations, des disparitions, des cas de torture. Le rapport d'une commission d'enquête des Nations Unies, divulgué le 29 juin 1998, l'accuse même de « crimes contre l'humanité ».

Révisionnisme latent

Il est important de raconter, même à grands traits, l'histoire des événements de 1994 à aujourd'hui. En effet, la question de la mémoire du génocide, essentielle pour l'avenir du peuple rwandais, mais aussi pour tous (« Cela peut se passer, et partout »), est troublée par les crimes du pouvoir en place, dominé par les Tutsis de

retour d'exil. La tentation est grande de renvoyer dos à dos les criminels, et, du même coup, leurs crimes.

Une lecture rapide des événements a permis immédiatement après la tragédie de 1994 aux négationnistes de prétendre que le drame rwandais se résumait soit à « une guerre ethnique » soit à « un double génocide ». Deux hypothèses qui nient frontalement la réalité du génocide des Tutsis. Or, le droit international donne une définition extrêmement précise au génocide : c'est l'extermination d'une catégorie d'individus assimilés à un groupe racial. Selon cette définition, les victimes du régime actuellement en place au Rwanda ne sont pas victimes d'un génocide. Les crimes de guerre de Kagame n'ont pas été longuement prémédités, organisés, justifiés par une idéologie raciale, comme a été le génocide. L'essence du mal est radicalement différente.

Comptabilité macabre ? Non, car justement il ne s'agit pas ici de nombre. Il ne s'agit pas d'atténuer les responsabilités d'un régime mais de couper court aux assimilations abusives qui renvoient dos à dos les Tutsis de 1994 et leurs assassins.

« Devoir de mémoire »

Malgré l'enquête essentielle de l'organisation humanitaire Human Right Watch (Aucun témoin ne doit survivre, le génocide au Rwanda, publié aux éditions Karthala en 1999), qui rétablit une vision juste des choses, malgré le travail du Tribunal pénal international sur le Rwanda, basé à Arusha (Tanzanie), malgré l'évidence, des hommes politiques, des journalistes, des écrivains continuent d'entretenir la thèse du « double génocide ». Le travail de mémoire sur le génocide tutsi au Rwanda a dû paradoxalement d'abord se construire contre ce révisionnisme latent, avant de se faire en empathie avec les victimes. Il ne doit pas non plus sombrer dans l'écueil inverse : excuser le régime actuel pour rendre les choses plus claires. La marge de manoeuvre est restreinte. L'ignorance que nous avons encore de certains événements rend les tentatives d'élucidation et d'explication encore plus complexes.

Une centaine de livres et des milliers d'articles ont été écrits sur le génocide en 1994, avec plus ou moins de pertinence. Aujourd'hui, en France, les médias ne parlent plus du Rwanda. Et rares sont ceux qui tentent de comprendre ce qui s'est réellement passé en 1994 dans l'Afrique des Grands Lacs. Trop loin, trop complexe, occulté par d'autres événements, le génocide s'efface doucement de la mémoire collective d'un pays qui, pourtant, devrait lui-même s'interroger sur ses responsabilités. Nous allons tenter, avec nos modestes moyens, de rompre le silence. Pour cela, nous avons décidé de partir de l'initiative d'un groupe d'écrivains qui, autour du festival culturel Fest'Africa à Lille, a décidé d'écrire sur cette tragédie dans le cadre d'un projet intitulé « Rwanda : écrire par devoir de mémoire ». Vous lirez ce mois-ci le premier volet de notre enquête autour de la mémoire du génocide rwandais.

[Retour au sommaire du dossier](#)